

---

**Intervention à l'occasion de l'Assemblée générale départementale de la Société d'entraide  
des membres de la Légion d'honneur à Argelès-Gazost (12/05/2011)**

---

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président national, général Hervé GOBILLIARD,  
Monsieur le Président départemental, colonel Jean-Louis NABIAS,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement de votre invitation et à excuser Monsieur le Préfet qui, pris par d'autres engagements, m'a demandé de le représenter. Je tiens également à saluer la présence du Général GOBILLIARD, Président national de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui.

Le jeune représentant de l'État que je suis ne peut qu'être très fier et honoré de se retrouver parmi vous, membres d'un ordre dont le grand maître n'est autre que le Président de la République.

Issus de l'ensemble du département, vous en faites la richesse et la force.

*La présentation qui nous a été faite ce matin*  
~~Les débats qui ont été les vôtres ce matin ont~~ montré toute la vitalité de la section des Hautes-Pyrénées de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

L'ordre national de la Légion d'Honneur reste encore à notre époque, pour beaucoup de nos concitoyens, la récompense ultime, la marque de gloire apposée sur une vie au service de la France.

Cet ordre, qui concourt au prestige et à la promotion de l'esprit de service dans notre pays, a deux pères, deux hommes d'État : Napoléon Bonaparte, qui a fondé l'ordre en 1802, et le général De Gaulle, qui l'a réformé en profondeur en créant le code de la Légion d'honneur en 1962. L'ancienneté de l'ordre concourt bien évidemment à son prestige. "Honneur et patrie", sa devise, ne peut, par ailleurs, qu'inspirer le respect.

La Légion d'honneur est une institution illustre qui est liée intimement à la République et aux valeurs qu'elle porte : liberté, égalité, fraternité.

Elle distingue, en effet, des hommes et des femmes qui depuis plus de deux siècles ont œuvré au service de notre pays et qui, chacun à leur manière, ont défendu et fait progresser notre liberté collective.

La Légion d'honneur est une distinction fondée bien sûr sur la reconnaissance des plus éminents mérites mais surtout bâtie sur le principe d'égalité. Égalité parce qu'il y a égale chance d'y accéder dès lors que l'on en a les mérites. Napoléon Bonaparte entendait ainsi créer "un ordre qui soit le signe de la vertu, de l'honneur, de l'héroïsme, une distinction qui serve à récompenser à la fois la bravoure militaire et le mérite civil", un ordre qui ne soit pas, comme par le passé, un ordre nobiliaire ou héréditaire mais qui soit ouvert à tous, sans distinction de naissance ou de position sociale, conformément aux principes affirmés dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Vous savez que le Président de la République a souhaité que ce principe d'égalité soit réaffirmé en demandant que l'Ordre national de la Légion d'honneur reflète la diversité de notre société et des engagements de nos concitoyens, qu'ils soient fonctionnaires ou non, et qu'en particulier les femmes trouvent une place plus équitable en son sein.

Je crois que l'on peut voir là une réaffirmation des principes ayant présidé à l'institution de la Légion d'honneur et un retour aux origines de l'ordre.

Les préfetures qui, comme vous le savez, ont en charge la préparation des dossiers de candidature soumis à la grande chancellerie et qui y apportent le plus grand soin, veillent bien entendu à mettre en œuvre ces orientations. Ainsi la parité dans les propositions est-elle désormais la règle. Mais nous restons bien entendu ouverts, et même plus que cela, aux propositions qui peuvent émaner des membres de la Légion d'honneur, propositions qui sont toujours les bienvenues.

La Fraternité, enfin. Je sais que la section dont vous êtes les illustres membres est particulièrement active dans ce domaine. Vous vous distinguez quotidiennement au service des membres de votre section et je tiens, à cet égard, à remercier Monsieur le Président départemental, Colonel Jean-Louis NABIAS, et tout le bureau de l'association pour l'implication sans faille qui les caractérise dans l'animation des actions de la section des Hautes-Pyrénées de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. Ces actions permettent de renforcer les liens qui unissent ceux qui, avec une légitime fierté, portent l'insigne de l'ordre.

Vous représentez, en effet, l'aile protectrice de l'ordre. La société d'entraide est là pour ne pas oublier, pour soutenir les légionnaires alors que, souvent, par dignité, ceux qui souffrent n'osent pas appeler à l'aide. A travers son action quotidienne, la société d'entraide perpétue donc l'esprit de fraternité qui unit tous les légionnaires.

Je souhaite à la section des Hautes-Pyrénées de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur de continuer, comme ce fut le cas jusqu'à aujourd'hui, de porter au plus haut les traditions et les valeurs de l'ordre, qui sont aussi celles de notre République.

Je tiens, enfin, à rendre hommage à chacune et à chacun d'entre vous pour les actions que vous avez entreprises tout au long de votre vie, personnelle et professionnelle, pour ce que vous avez donné aux autres et à votre pays, pour tous les mérites qui vous ont valu d'être distingués et pour l'exemplarité que vous incarnez aujourd'hui, tout spécialement dans cette période où l'on ne cesse de douter et d'interroger nos références et nos valeurs.

Bien entendu, votre nomination ou votre promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur distingue votre engagement social mais constitue aussi un encouragement, une invitation et même un devoir de poursuivre dans la voie de l'implication dans notre société et je sais que vous mettez un point d'honneur à continuer à servir notre patrie.

Le représentant de l'État que je suis vous apporte tous ses encouragements et tout son soutien pour continuer dans cette voie, qui doit constituer un exemple pour tous nos concitoyens.

Je vous remercie.